

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 Janvier 2019

15x19

DÉNOMINATION DE VOIES : **« LOTISSEMENT L'ENSOLEILLADE »**

Dans le but d'améliorer la localisation des administrés du lotissement l'Ensoleillade, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'identification des voies ci-dessous :

- La voie prenant naissance dans le chemin de Val Sec, desservant les villas 1 à 6 et 13 sera dénommée « Impasse du Tournesol »,

- La voie prenant naissance dans le chemin des bœufs, desservant les villas 7 à 12 sera dénommée « Impasse des blés »,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE le choix du Maire,
- DÉCIDE de dénommer les voies du lotissement l'Ensoleillade ainsi qu'énoncé ci-dessus,
- ADOPTE cette proposition.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Février 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA